

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mai 2022**  
Compte-rendu de la séance

Le Conseil municipal d'Oradour-sur-Glane, dont les membres ont été convoqués le 21 mai 2022, s'est réuni en session ordinaire à la salle Robert LAPUELLE sous la présidence de M. Philippe LACROIX, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Philippe LACROIX, Maire, M. Francis MANDON, M. Jean BALLOT, Mme Carine VILLEDIEU, M. Jean-Jacques LAMANT, adjoints, M. Maurice GAUTHIER, Mme Colette DESPLOMBAIN, Mme Chantal TARNAUD, Mme Valérie BICHAUD, Mme Sophie GOURINAT, Mme Muriel DELALLET, M. Landry BOISSELET, M. Guillaume GENTY.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Mme Yvette DARDILLAC à Mme Colette DESPLOMBAIN, Mme Myriam BEAULIEU à Mme Chantal TARNAUD, M. Bertrand LIAGRE à M. Jean-Jacques LAMANT, M. Eric FENOLL à M. Francis MANDON, M. Benoit SADRY à M. Philippe LACROIX, Mme Astrid COTINEAU à Mme Valérie BICHAUD.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Muriel DELALLET.

La séance est ouverte à 19H00.

Le quorum étant atteint, il est proposé de passer à l'ordre du jour.

Appel nominatif et désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus et propose de désigner Mme Muriel DELALLET comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 avril 2022 :

Sur proposition du Maire et avec accord unanime du Conseil, le compte-rendu de la séance du 29 avril 2022 est validé.

**I – DÉLIBÉRATIONS**

**1 – report des projets de création d'une maison France service et d'une agence postale communale (délibération 2022/28)**

Compte tenu de l'augmentation des coûts de fonctionnement et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable au report des projets de création d'une maison France service et d'une agence postale communale.

## **2 – Approbation du contrat territoire lecture 2022-2024 (délibération 2022/29)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil accepte le contenu du contrat territoire lecture pour la période 2022-2024 et le Maire est autorisé à effectuer les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération.

## **3 – Approbation du rapport 2022 de la CLET (délibération 2022/30)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le contenu du rapport 2022 de la commission locale des charges transférées de la communauté de communes POL.

## **4 – Fixation du loyer du logement de la Poste (délibération 2022/31)**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les condition de location du logement sis au 19 rue de la renaissance et fixe le loyer mensuel à 450 €.

## **5 – Fixation du loyer du logement de la Poste (délibération 2022/32)**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Mme Valérie BICHAUD comme représentante titulaire de la commune auprès de l'EPCC de la Mégisserie et M. Benoit SADRY comme représentant suppléant.

# **II – AFFAIRES DIVERSES**

## **1 – Compte-rendu des commissions municipales**

### **1.1 – Finances**

Francis MANDON présente la situation budgétaire : 31 % des dépenses de fonctionnement prévues au budget primitif 2022 ont été réalisées et 20 % des recettes.

Le Conseil prend note des informations.

### **1.2 – Urbanisme**

Jean-Jacques LAMANT informe le Conseil Municipal que depuis le début de l'année 2022, 86 certificats d'urbanisme, 32 déclarations préalables, 18 permis de construire dont 12 maisons individuelles et 1 permis d'aménager ont été déposés.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

### **1.3 – Travaux**

Jean BALLOT informe le Conseil Municipal que durant cette période, les agents communaux se concentrent principalement sur l'entretien des espaces verts.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

#### **1.4 – Commission des affaires scolaires et sociales**

Carine VILLEDIEU indique au Conseil Municipal que le Conseil Municipal d'enfants prépare un bulletin municipal qui devrait s'appeler le « Mini Radounaud »

Le Conseil prend note des informations communiquées.

#### **1.5 – Commission jeunesse, sport et vie associative**

Maurice GAUTHIER informe le Conseil Municipal du succès de l'édition 2022 d'Oradour en fête qui s'est déroulée le weekend du 8 mai.

Par ailleurs, durant le weekend du 18 juin auront lieu sur la commune une manifestation relative à l'anniversaire des 30 ans du club de basket ainsi que le rallye des Monts de Blond. La réunion des associations se tiendra le 10 septembre 2022.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La Secrétaire de séance

Muriel DELALLET

Le Maire

Philippe LACROIX